

En couverture



Régine Chassagne est une chanteuse et musicienne québécoise. Née en 1976 de parents haïtiens, elle a grandi en banlieue de Montréal. Après avoir obtenu son baccalauréat en communication à l'Université Concordia, elle a poursuivi une formation en chant jazz à l'Université McGill. Depuis, elle se consacre inlassablement à la musique, principalement au sein du groupe Arcade Fire, cofondé avec son mari, l'Américain Win Butler. Le groupe a remporté, entre autres honneurs, des prix Juno, Brit et Grammy (dont celui pour l'album de l'année, en 2011). À la suite du tremblement de terre de 2010, Régine Chassagne a participé à la création de l'organisme KANPE, qui récolte des fonds pour Haïti. Elle a été décorée de l'Ordre des arts et des lettres du Québec pour l'ensemble de sa carrière artistique.

Photo : Maxyme G. Delisle

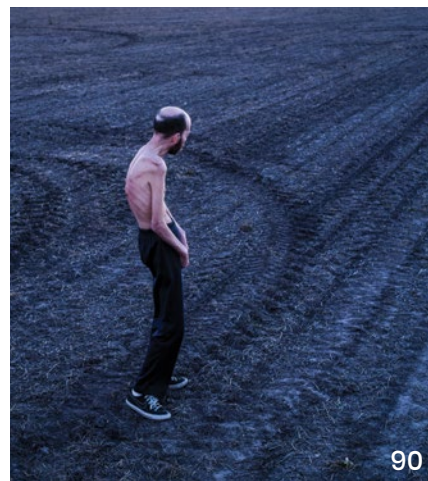
Dossier: Nouvelles de l'étranger



95



84



90

72 ENTREVUE
Partir de la maison
Régine Chassagne

74 CORRESPONDANCES
Monde

77 REPORTAGE
Kafka chez les Q'eqchis
Sarah R. Champagne

84 RÉCIT
Entre Orbán et Soros
Adrien Beauvin

88 REPORTAGES
Journalistes en péril
Zaher Al Zaher

Ces femmes qui changent le visage du cinéma afghan
Mortaza Behboudi

90 PHOTOREPORTAGE
L'ombre du succès
Pablo E. Piovano et
Anne-Caroline Desplanques

95 RÉCIT DE VOYAGE
La dernière précipitation
Yannick Marcoux

101 BÉDÉREPORTAGE
«A» majuscule
Cookie Kalkair et
Lucile Julaud

Ouvertures

32 POLITIQUE
L'éternel naufrage de la gauche
Samuel Mercier

36 TROIS IDÉES

41 CORRESPONDANCES
Québec/Canada



47 LETTRE OUVERTE
À Gus Van Sant
Guillaume Corbeil

48 VISUALISATION DE DONNÉES
Cartographier le déclin du caribou

51 MODE D'EMPLOI
Réparer notre rapport au deuil
Marie-Claude Élie-Morin

54 VISAGES DU QUÉBEC NOUVEAU
Colombe St-Pierre
Vanessa Allnutt

56 HISTOIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX
La guerre du saumon
Marc-André Cyr

58 URBANISME NOUVEAU
Nouveaux regards sur le centre d'achats
Christophe-Hubert Joncas

60 TERRITOIRE
La propriété, en cinq variations
Marie-Sophie Banville

63 DIALOGUE
Les lucioles sous verre
Jonathan Livernois et Ouanessa Younsi

66 EN PRINCIPES
Alanis Obomsawin



Commentaires

138 HISTOIRE
Fétiches à l'usage des militaires et
des filles de Québec pour la défense
de leur ville
Sophie Létourneau

143 POLITIQUE
La démocratie mort-née
Hugo Bonin

148 MODE
Entre talons hauts et attitude *butch*
Marie Darsigny



152 MUSIQUE
La marginalité féconde
du Wu-Tang Clan
Jérémy McEwen

156 RECOMMANDATIONS

Récits, reportages et essais

18 INTRO
Ce qui éclate
Nicolas Langelier

112 GRANDS ESSAIS
L'Euguélonne
Louki Bersianik
introduction par Lucie Joubert

119 ÉCRITS DU CANADA ANGLAIS
Depuis que j'habite seule
Durga Chew-Bose
traduction par Laurence Gough

125 FICTION
Les petites routes
Juliana Léveillé-Trudel

132 POÉSIE
Leçon d'anthropologie n° 4
Alexandre L'Archevêque

Varia

15 COURRIER

28 DONATEURS

30 MÉCÈNES ET PARTENAIRES FONDATEURS

162 N'OUBLIEZ PAS

Aussi par *Atelier 10*

Documents



De courts essais portant sur les enjeux sociaux, culturels et individuels de notre époque.



La juste part
David Robichaud
Patrick Turmel

Repenser les inégalités, la richesse et la fabrication des grille-pains

David Robichaud et Patrick Turmel



La vie habitable
Véronique Côté

Poésie en tant que combustible et désobéissances nécessaires

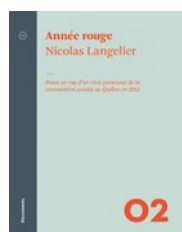
Véronique Côté



Les luttes fécondes
Catherine Dorion

Libérer le désir en amour et en politique

Catherine Dorion



Année rouge
Nicolas Langelier

Notes en vue d'un récit personnel de la contestation sociale au Québec en 2012

Nicolas Langelier



Second début
Francine Pelletier

Cendres et renaissances du féminisme

Francine Pelletier



La fin des exils
Jean-Martin Aussant

Résister à l'imposture des peurs

Jean-Martin Aussant



Le sel de la terre
Samuel Archibald

Confessions d'un enfant de la classe moyenne

Samuel Archibald



Je serai un territoire fier et tu déposeras tes meubles
Steve Gagnon

Réflexions et espoirs pour l'homme du 21^e siècle

Steve Gagnon



Miley Cyrus et les malheureux du siècle
Thomas O. St-Pierre

Défense de notre époque et de sa jeunesse

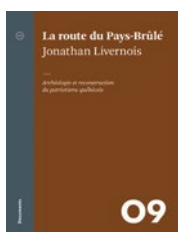
Thomas O. St-Pierre



Les tranchées
Fanny Britt

Maternité, ambigüité et féminisme, en fragments

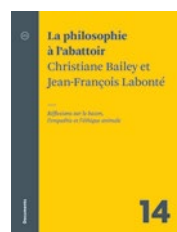
Fanny Britt



La route du Pays-Brûlé
Jonathan Livernois

Archéologie et reconstruction du patriotisme québécois

Jonathan Livernois



La philosophie à l'abattoir
Christiane Bailey et Jean-François Labonté

Réflexions sur le bacon, l'empathie et l'éthique animale

Christiane Bailey et Jean-François Labonté



Constituer le Québec
Roméo Bouchard

Pistes de solution pour une véritable démocratie

Roméo Bouchard



Un présent infini
Rafaële Germain

Notes sur la mémoire et l'oubli

Rafaële Germain



Les retranchées
Fanny Britt

À venir en mai 2019

La propriété, en cinq variations

MARIE-SOPHIE BANVILLE

La propriété privée est une lorgnette étroite par laquelle nous abordons le rapport à la terre. **D'autres manières de considérer l'espace sont pourtant possibles.**



Atelier de travail des futurs usagers de la coopérative d'habitation de La Borda, à Barcelone.

1. Occuper

Au cours des années 1970, le quartier new-yorkais du Lower East Side est tombé en disgrâce immobilière et des dizaines de bâtiments vacants ont été pris d'assaut par des squatteurs. Vingt ans plus tard, face à des menaces d'expulsion insistantes, certains ont tenté la carte de la possession adversative. Il s'agit d'un droit de propriété pouvant être acquis par l'occupation continue et ouverte d'un lieu, au su du propriétaire, pendant un minimum d'années prévu par la loi. Pour empêcher ces procédures d'aboutir, le maire Giuliani—voulant éviter un précédent—a finalement légalisé une dizaine de ces endroits par un transfert de propriété à une entité publique. Au Québec, le recours à la prescription acquisitive (son petit nom, dans le Code civil) sert généralement à régler des chicanes de clôtures qui empiètent sur le terrain du voisin et autres psychodrames suburbains. Or, une réflexion plus poussée pourrait révéler le potentiel de ce mécanisme légal comme stratégie de lutte contre la prolifération de bâtiments vacants.

2. Louer pour un siècle

L'emphytéose s'apparente à un bail à très long terme—entre dix et 100 ans—qui permet l'usage d'un terrain ou d'un bâtiment. Utilisé le plus souvent par des municipalités, cet outil leur donne l'avantage de demeurer propriétaires des infrastructures sans avoir à assumer leur exploitation. Elles peuvent donc choisir de mettre leur parc immobilier au service de leur vision de développement en louant un espace à une école ou à une garderie, en créant des logements sociaux, etc. Il s'agit d'une approche efficace pour assurer des services essentiels aux citoyens tout en évitant à des organismes de devoir acheter un terrain. Encore marginale au Québec, l'emphytéose est monnaie courante à Singapour, où plus de 80% des logements font l'objet de baux de longue durée. La mainmise des autorités publiques sur le développement immobilier permet ainsi à l'une des métropoles les plus denses au monde de maintenir un certain contrôle sur l'accès au logement.



La coopérative d'habitation de La Borda est en cours de construction dans le quartier de Sants, à Barcelone.

3. Habiter

Le régime de propriété privée traditionnelle est un bloc: «La maison, le terrain, la clôture, la piscine. C'est chez moi. *J'ai l'doua.*» Mais est-il vraiment nécessaire de tout posséder? En y regardant de plus près, ce droit repose en fait sur les trois composantes que sont le droit d'usage (*usus*), le droit de faire un profit (*fructus*) et le droit de vendre (*abusus*). Des modèles antispéculatifs proposent de démembrer la notion de propriété afin que seul le droit d'usage soit cédé. Commune dans les pays scandinaves, la coopérative en cession d'usage gagne maintenant du terrain à Barcelone. Dans des projets exemplaires comme celui de La Borda, la coopérative est propriétaire du bâtiment et vend uniquement à ses membres le droit d'utiliser leur logement.

4. Partager

En pleine guerre froide, les États-Unis et l'Union soviétique ont trouvé un terrain d'entente sur une chose: la Lune appartient à tout le monde. Le Traité sur l'espace extra-atmosphérique, signé en 1976, reconnaît le satellite comme un commun mondial accessible à tous (il interdit aussi d'y poser des bombes). L'intérêt commercial pour le potentiel minier de l'espace réactualise aujourd'hui la controverse entourant le statut juridique des astres. Par-delà ce déprimant débat, ce cas met en lumière la question des communs. Propriétés ni publiques ni privées, les

communs sont des ressources partagées et, surtout, gérées collectivement. Vieux comme le monde, les communs posent néanmoins un défi majeur au droit contemporain en le forçant à élargir la définition étroite de propriété avec laquelle nous fonctionnons.

5. Se déplacer

Au Royaume-Uni, le droit de se promener en forêt prime la propriété privée. Dans le Manchester industriel des années 1930, la randonnée en forêt a pris l'ampleur d'un mouvement de désobéissance civile revendiquant l'accès à la nature, peu importe les titres de propriété pouvant se succéder le long d'un sentier. Cette revendication soutenue a fait tache d'huile et a culminé en 2000, année où le Parlement britannique a formellement reconnu le droit à l'errance (*right to roam*). Sans révolutionner le régime de propriété privée, ce droit d'accès commun rappelle—non sans une certaine poésie—que le territoire *existe* et déborde les cadres juridiques qui tentent de le contenir. Les forêts, les rivières et les montagnes ne seront jamais entièrement contenues par le Code civil, Dieu merci. ●

Marie-Sophie Banville détient une maîtrise en urbanisme de l'Université de Montréal. Elle s'intéresse à l'éthique dans les professions de l'aménagement, veut agir pour des villes plus justes et combat la spéculation immobilière chez Vivacité—Société immobilière solidaire.

Photo ci-contre: La Borda
Photo ci-dessus: LaCol